

SEMAINE BLANCHE

(CAMP DE SKI)

LIEU

Tout le Canton

PÉRIODE

Janvier à mars

PUBLIC

Les élèves des écoles primaires et secondaires

HISTOIRE

Ce qui n'est désigné par le nom de ***semaine blanche*** que depuis quelques années n'est autre que le traditionnel ***camp de ski***. Cette possibilité octroyée par les communes à leurs écoliers revêtait naguère la plus grande importance, en des temps où l'accès aux ***stations d'hiver*** alpines n'était pas aussi aisé qu'aujourd'hui. Quelle exaltation dans les rangs des enfants quand, coiffés de joyeux bonnets, revêtus du traditionnel pantalon de ski fuseau, gantés de moufles à un seul doigt, ils piétinaient d'impatience avant de monter dans le car qui allait les emporter sur les sommets enneigés.

Malheureusement, avec le temps, les ***camps de skis*** ont connu des suppressions dans certaines communes, surtout à partir de 2005, pour des raisons de difficultés financières.



Semaine blanche 2005, photo du camp de ski par Nicolas Girardbille, source : site Internet du RPN, LES ECOLES DU RPN, photos du camp de ski

DESCRIPTION

Cette semaine supplémentaire de vacances donne aux enfants et adolescents la possibilité de profiter des bienfaits des ***sports d'hiver***, de l'air pur des Alpes et des joies de la neige, d'autant plus utiles que beaucoup d'entre eux, vivant dans le bas du Canton, sont souvent confinés presque tout l'hiver dans un univers citadin sous une épaisse couche de brouillard.

CONTACT

Voir site Internet.

**COMMENT
PARTICIPER ?**



Sur le site Internet ci-dessous, site du *réseau pédagogique neuchâtelois*, vous trouverez toutes les informations concernant l'organisation scolaire, les dates des vacances, etc. En outre, les écoles du Canton donnent, en temps voulu, toutes les informations nécessaires concernant la *semaine blanche* et les vacances en général.

**SITE
INTERNET**



www.rpn.ch
<http://jahia.rpn.ch/page958.html>

**INFO
PLUS**



LES VACANCES SCOLAIRES DANS LE CANTON

ELLES SE DIVISENT EN *QUATRE PÉRIODES* :

- En *automne*, lors des deux premières semaines d'octobre.
- En *hiver*, au moment des fêtes de fin d'année pendant deux semaines et, au début du mois de mars, pendant une semaine appelée « vacances du 1^{er} mars » ou « relâches ».
- Au *printemps*, lors des deux premières semaines d'avril, avec une légère variation temporelle qui dépend de la date de la fête de Pâques.
- En *été*, elles marquent la fin de l'année scolaire et ont lieu de juillet à août pendant six semaines.

Signalons également les *jours fériés* suivants qui sont naturellement des jours de congé :

- Lundi du Jeûne fédéral.
- Vendredi saint ou lundi de Pâques – lorsqu'ils ne sont pas compris dans les vacances de printemps.
- 1^{er} mai, fête du travail.
- Jeudi de l'Ascension et le vendredi qui le suit.
- Lundi de Pentecôte.

Naguère c'étaient les communes qui fixaient elles-mêmes le calendrier des vacances mais, depuis quelques années, c'est le gouvernement cantonal qui fixe les mêmes dates pour l'ensemble du canton. Quant à la *semaine blanche*, qui vient s'ajouter à ce calendrier en donnant aux élèves la possibilité d'une semaine de congé supplémentaire en montagne, elle est encore du ressort communal. Ce qui explique la variation des dates des divers camps de ski.



Semaine blanche 2005, photo du camp de ski par Nicolas Girardbille, source : site Internet du RPN, LES ECOLES DU RPN, photos du camp de ski



Semaine blanche 2005, photo du camp de ski par Nicolas Girardbille, source : site Internet du RPN, LES ECOLES DU RPN, photos du camp de ski